

Séance publique du 21 janvier 2003

Délibération n° 2003-0979

commission principale : finances et institutions

objet : **Budget primitif 2003 - Budget annexe des opérations d'urbanisme en régie directe**

service : Délégation générale aux affaires générales - Direction des finances et du contrôle de gestion - Service du budget

Le Conseil,

Vu le rapport du 31 décembre 2002, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le projet de budget primitif 2003 du budget annexe des opérations d'urbanisme en régie directe a été arrêté, toutes sections confondues, en dépenses et en recettes, à 8 891 046 €. Le budget de cet exercice s'équilibre en dépenses et en recettes sans avance du budget principal. En termes réels, les crédits inscrits sont en augmentation de 3,92 % afin de répondre en 2003, aux engagements pris dans les sept opérations recensées pour cet exercice.

L'objectif de ce budget est de comptabiliser à part les opérations d'aménagement réalisées en régie directe et leur commercialisation. En application de l'instruction M 14, les travaux sont budgétés comme une production stockée en fonctionnement et les ventes constituent le déstockage. Ces mouvements sont enregistrés en classe de stocks (classe 3) et n'augmentent pas le patrimoine communautaire. Ces mouvements d'ordre entre les sections alourdissent les masses de 3 M€ sans valeur économique. Les mouvements significatifs sont les opérations réelles. Ce budget gère les crédits pour leurs montants hors taxe, retrace les flux financiers des opérations d'aménagement et ne fait pas apparaître les frais de personnel et de structure à la charge du budget principal.

Budget primitif 2003 - budget annexe des opérations d'urbanisme en régie directe en€ (HT) - tableau n° 1 -

Nature	Dépenses	Recettes
Fonctionnement		
mouvements réels sur opérations	2 963 682	2 963 682
mouvements d'ordre (stockage et déstockage)	2 963 682	2 963 682
sous-total du fonctionnement	5 927 364	5 927 364
Investissement		
mouvements d'ordre (stockage et déstockage)	2 963 682	2 963 682
sous-total de l'investissement	2 963 682	2 963 682
total général du budget	8 891 046	8 891 046

Analyse par opérations

Les sept opérations recensées dans le budget annexe sont dotées d'un financement en 2003 dont la charge nette au total est nulle et ne nécessite pas de participation du budget principal à l'équilibre financier.

Les dépenses les plus importantes affectent la ZAC du Parc de Gerland à Lyon 7°, pour un montant de 1,1 M€ pour travaux de voirie et les charges de maîtrise d'œuvre. Les recettes attendues peuvent atteindre 2,5 M€, ce qui assurerait un excédent de 1,4 M€ en 2003.

A Oullins, l'aménagement de la ZAC de la Saulaie mobilise 0,464 M€ pour les travaux d'aménagement confiés en mandat à la SERL dont une partie est payée sous forme d'avances de trésorerie qui, d'après les nouvelles mesures réglementaires, ne sont plus budgétées. Les cessions à la société Rhône foncier devraient assurer 0,225 M€ de recettes.

L'aménagement du vieux bourg à Vénissieux nécessite 0,717 M€ destinés essentiellement au financement de la voirie secondaire et aux frais de maîtrise d'œuvre.

A Lyon 3°, dans la ZAC du Dauphiné, les travaux de voirie mobilisent 0,400 M€ mais aucune recette n'est attendue pour cette année.

A Saint Romain au Mont d'or, la ZAC du Nouveau Bourg, dont l'aménagement est confié en mandat à la SERL, doit recevoir en recettes, outre le produit des cessions de 0,262 M€, une participation de la Commune de 10 367 €. Les dépenses inscrites financent la rémunération de la SERL, l'analyse des risques, les charges de communication et les études et travaux pour la deuxième tranche.

Dans la ZAC de Parilly à Vénissieux, l'acquisition du foncier retient 0,073 M€, les études 0,015 M€ et la voirie 0,038 M€. Aucune recette n'est attendue pour cet exercice.

Budget primitif 2003 - budget annexe des opérations d'urbanisme - section de fonctionnement - présentation par opérations (en €) - tableau n° 2 -

Opérations	Dépenses 2003	Recettes 2003	Charge nette 2003
ZAC du Dauphiné à Lyon 3°	400 000	0	400 000
ZAC du Parc de Gerland à Lyon 7°	1 104 000	2 465 759	- 1 361 759
ZAC de Saint Romain au Mont d'Or	140 385	272 579	- 132 194
ZAC de Parilly à Vénissieux	126 837	0	126 837
ZAC du Vieux Bourg à Vénissieux	717 380	0	717 380
ZAC de la Cité Internationale à Lyon 6°	10 405	0	10 405
ZAC de la Saulaie à Oullins	464 675	225 344	239 331
sous-total des mouvements réels	2 963 682	2 963 682	0
mouvements sur comptes de stocks	2 963 682	2 963 682	0
total général du fonctionnement	5 927 364	5 927 364	0

En investissement les crédits de mouvements de stocks sont inscrits pour les mêmes montants et les mêmes opérations qu'en fonctionnement en dépenses et recettes ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission finances et institutions ;

DELIBERE

1° - Approuve le budget primitif 2003 du budget annexe des opérations d'urbanisme en régie directe arrêté, en dépenses et en recettes, à 8 891 046 €.

2° - Précise qu'à l'égard du comptable, les crédits sont exécutoires par monsieur le trésorier de la Communauté urbaine, pour leurs montants inscrits par compte à deux chiffres en investissement et en fonctionnement par chapitres globalisés, conformément à l'instruction budgétaire M 14. Les précisions par opération, n'ont pas un caractère réglementaire et ne sont pas exécutoires pour le comptable public.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,